

Image not found or type unknown



Demande d'informations sur droits de succession

Par **cavigneaux**, le **12/04/2008** à **10:12**

Bonjour,rnrn Je ne suis plus en rapport avec mes parents depuis l'année "1982".rn Dans le cas d'un décès de l'un ou l'autre, est on dans l'obligation de me prévenir.rn Merci par avance.